



COMITE SOCIAL et ECONOMIQUE
RHONE-ALPES AUVERGNE
18, rue de la République
69002 LYON

Lyon, mardi 19 mars 2024

Ordre du jour C.S.E Rhône Alpes Auvergne - Séance Ordinaire

Vendredi 29 mars 2024

1. Approbation du PV du CSE RAA Ordinaire du 16 février 2024.
2. Approbation du compte rendu de la CSSCT RAA du 15 mars 2024 (sous réserve).
3. Consultation sur les travaux à engager au titre de la relocalisation de l'agence d'Annemasse.
4. Consultation sur les travaux à engager au titre de la relocalisation de l'agence de St Etienne Bergson.
5. Résultats commerciaux au 31 décembre 2023 LCL Mon Contact Lyon.
6. Bilan de la Rémunération Variable de la Performance LCL Mon Contact Lyon au 31 décembre 2023.
7. Bilan de la Rémunération Variable de la Performance de la DDR RAA au 31 décembre 2023.
8. Résultats commerciaux et financiers de la BEIGF ARA au 31 décembre 2023.
9. Information sur le projet de réorganisation des équipes en charge du traitement des assurances-vie dans les Unités Métiers Successions.
10. Information sur la création d'un poste de travail supplémentaire au sein du pôle Banque Privée de Clermont Ferrand.
11. Information sur la création de deux postes de travail supplémentaires au sein de l'agence Lyon Entrepreneurs du 18 LCL.

UM SUCCESSIONS

12. UM Successions : Nous revenons sur la réponse qui nous a été apportée lors du CSE de septembre 2023 concernant la classification des techniciens service client (T3/T4). Vous avez stipulé qu'en « terme de savoir faire le niveau T4 c'est avoir une connaissance technique spécialisée et être en capacité de travailler de manière totalement autonome ». Aujourd'hui au service successions, les techniciens dits « sachants » répondent à l'ensemble de ces critères énoncés ci-dessus car ils maîtrisent tous les environnements relatifs aux successions que ce soit en termes de droit des successions (dévolution légale et testamentaire), en termes de fiscalité des successions, en termes de démembrement de propriété et d'indivision. Ils connaissent les produits et services proposés au client car ils interviennent sur l'ensemble de la relation (hors IARD) et ils sont en contact avec les ayants droits : ils sont donc en première ligne concernant la poursuite de la relation avec les ayants droits.

En détail :

- Ils sont formateurs au quotidien des nouveaux arrivants,
- Ils maîtrisent l'assurance vie (fiscalité, interprétation clauses bénéficiaires, juridiques...) et les outils CAAGIS notamment pour l'envoi des fonds à l'étranger (BATMAN, AIA) ainsi que bientôt le traitement des assurances vie en déshérence en ayant recours directement aux généalogistes
- Ils maîtrisent les titres (vente, transfert) et les spécificités relatives aux titres nominatifs, aux FCPI...
- Ils remboursent les prêts,
- Ils sont les interlocuteurs directs des agences, des notaires, des héritiers/bénéficiaires/ayants droits,
- Ils sont force de proposition N°1 pour l'amélioration des process dans leur travail grâce à leur regard critique et leur niveau d'expertise (plus de 200 améliorations de process alimentées au quotidien). NB. Cette expertise est notamment acquise grâce au management de proximité qui sollicite ces techniciens pour « co construire » les améliorations de process.

Par ailleurs, GianLuca BORELLI et Serge MAGDELEINE lors de leurs différentes visites ont souligné l'enjeu stratégique et financier important de ce service et la volonté de reconnaissance des personnes dites « invisibles », nous attendons donc une réévaluation de leur niveau de classification en phase avec leurs connaissances et leurs expertises, soit technicien service client T4. (CFDT)

VIE DES AGENCES - ACTIVITE COMMERCIALE – ORGANISATION – OPTIMISATION

13. Concernant la délocalisation de l'agence d'Annemasse. Lors de la dernière CSSCT a été abordé la question de l'administratif relatif au transfert des coffres de l'ancien local vers le nouveau. Cela représente environ 130 coffres, il nous a été répondu que l'agence pouvait tout à fait prendre en charge ce transfert. Nous estimons le temps de travail à plusieurs dizaines d'heures. De plus l'ampleur de la tâche varie en fonction des process mis en place : signature systématique de nouveaux contrats, ou conservation automatique des anciens sans signature des clients. En fonction de vos réponses nous pourrions échanger sur la nécessité ou non d'apporter du renfort à cette agence, lors de la réalisation de ces transferts. (FO)
14. Avec l'application « LCL Mes Comptes », il est possible de se connecter, soit par un mot de passe, soit par empreinte digitale, cette dernière possibilité étant plus rapide.
Les applications « LCL Bourse » et « LCL Assurances » ne permettent pas cette dernière possibilité de connexion sécurisée. Un projet est-il en cours afin de développer cette possibilité sur ces deux applications ? En cas de réponse défavorable, pour quelle raison ? (CFDT)
15. Contrat de développement individuel : le déploiement est en cours ces dernières semaines et posent de nombreuses questions : (CFDT)
 - Est-ce que chaque salarié « réseau » est reçu par son manager (y compris équipe d'appui, conseiller d'accueil...) ?
 - La remise de la fiche de contribution individuelle est-elle obligatoire ? Pourquoi certaines fiches sont remises encore vierges ?
 - Pouvez-vous nous préciser comment accéder au module de visibilité de la contribution individuelle au dispositif ? Est-ce que tous les salariés ont cet accès ? Ces indicateurs sont-ils de niveau agence ou multi-site ?
 - Les engagements qui pourraient être pris comptabilisent-ils :
 - o Le temps de travail,
 - o Les spécificités de secteur,
 - o Le niveau d'expérience...
16. Concernant la prime de surperformance, pourquoi celle-ci n'est pas automatisée dans son versement dès lors que le salarié coche toutes les cases lui permettant de l'avoir ? En effet, certains salariés ayant eu des résultats

au-delà des attendus ne l'ont pas eu du fait qu'ils avaient eu une MSI alors que rien n'empêchait un cumul des 2.
(FO)

17. Merci de nous présenter le retour du test Banque Privé débuté en juin 2023 et les conséquences pour RAA.
(CFDT)

RESSOURCES HUMAINES

18. Un courrier RH a-t-il été envoyé à tous les collaborateurs éligibles aux mesures salariales 2024 (mesure générale ciblée, MSI, prime de surperformance) ? (SNB)
19. Pourriez-vous nous indiquer le nombre de salariés concernés par une MSI (ou prime de surperformance) sur les équipes d'appui de chaque DR ? (SNB)
20. Complément de PPV 400€ : quand les salariés peuvent espérer voir arriver cette mesure ? (CFDT)
Concernant le complément de Prime de Partage de la Valeur (PPV) de 400 euros, ce montant a largement été mis en avant lors des entretiens de rémunération ayant eu lieu fin janvier/début février 2024. Or, à ce jour, cette somme n'a toujours pas été versée aux salariés et pour cause, afin d'éviter que ce montant ne soit chargé et fiscalisé, nous sommes toujours dans l'attente du décret émanant des Pouvoirs Publics. Les salariés s'impatientent et se demandent s'ils en verront un jour la couleur. Est-ce que LCL ne s'est pas trop engagé au risque de décevoir l'ensemble des salariés ? (FO)
21. Jours de fractionnement : EasyRH indique « Lorsque vous fractionnez vos 4 premières semaines de congés annuels, vous pouvez sous certaines conditions bénéficier de 1 à 2 jours de congés supplémentaires, appelés jours de fractionnement. La 5ème semaine de congés payés n'est pas prise en compte dans le calcul des jours de fractionnement ». Pouvez-vous confirmer que pour être éligible à ce dispositif, un salarié doit disposer d'un solde non pris de 25 jours de congés payés (N-1) en début d'année N ? (CFDT)
22. Vous aviez indiqué, lors d'une précédente séance, que le sujet de l'ouverture des mails externes pour les élus était en cours de déploiement, avec comme date maximum mars 2024, où en est-on ? (CFDT)
23. Programme de mécénat « J'Agis » : Ce programme permet à des collaborateurs de Crédit Agricole S.A. de devenir « équipiers secouristes ». LCL est-il concerné par ce programme en tant qu'entité de C.A.S.A. ou le sera-t-il et à quel horizon ? (CFDT)
24. Questions en suspens CSE du 16 février 2024 : Indemnités kilométriques mise à jour 01/01/2024 : Quand et comment la régularisation sera-t-elle faite ? (CFDT)

FONCTIONNEMENT DU CSE

25. Planning des Visites CSSCT du 2ème Trimestre 2024

Points divers


Le président
Emmanuel Aubin

La secrétaire
Laure Simonutti

